

# La Ville de Tourcoing soutient ses commerces, ses artisans et ses entreprises

Face à l'ampleur de la crise sanitaire, le Gouvernement a pris des mesures en faveur des commerces et des entreprises dès le 15 mars 2020.

A Tourcoing, chaque entreprise, chaque commerce et chaque artisan sera accompagné.

Aussi, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans les démarches que vous allez entreprendre. Vous trouverez également ci-dessous des informations quant à vos questions et interrogations.

## Contacts Ville de Tourcoing 03 59 69 70 80

Pauline LESCUT, chargée de mission Commerce : [plescut@ville-tourcoing.fr](mailto:plescut@ville-tourcoing.fr) (<mailto:plescut@ville-tourcoing.fr>)

Sandra DUHAMEL, chargée de mission développement économique et Entreprises : [sduhamel@ville-tourcoing.fr](mailto:sduhamel@ville-tourcoing.fr) (<mailto:sduhamel@ville-tourcoing.fr>)

## Les commerces autorisés à rester ouverts au public selon l'arrêté du 15 mars 2020

- Tous les établissements indispensables à la vie de la Nation, notamment les marchés alimentaires clos et commerces alimentaires (y compris les Drive alimentaires), les pharmacies, les stations-services, les banques, les bureaux de tabac et distribution de la presse.
- Compte tenu de leur contribution à la vie de la Nation, les services publics restent également ouverts, y compris ceux assurant les services de transport.
- Tous les services de livraison de repas à domicile restent disponibles, et les établissements de la catégorie "restaurants et débits de boissons" sont autorisés à maintenir leurs activités de ventes à emporter et de livraison.
- Les hôtels sont assimilés à des domiciles privés et restent donc ouverts, et leurs "room service" restent disponibles. Cependant, les restaurants et bars d'hôtels ne peuvent pas accueillir de public.
- Les animaleries restent également ouvertes.

## Les établissements qui restent également ouverts, avec une dérogation

Télécharger (

</content/download/196445/3634898/file/Ces+%C3%A9tablissements+restent+ouverts+avec+une+d%C3%A9rogation>)

## Liste des établissements qui restent ouverts avec dérogation

Format :  PDF Poids : 104,31 ko

Afin de ralentir la propagation du COVID-19, plusieurs catégories d'établissement ne peuvent plus accueillir de public, et ce, jusqu'au 11 mai 2020 :

## **Les établissements soumis à l'obligation de fermeture**

Télécharger (

</content/download/196446/3634903/file/Les+%C3%A9tablissements+soumis+%C3%A0+fermeture.pdf>)

## **Liste des établissements soumis à l'obligation de fermeture**

Format :  PDF Poids : 171,25 ko

## **Les commerces tourquennois qui assurent des services de livraison à domicile**

Durant cette période de confinement, certains commerces tourquennois assurent des services de livraison à domicile. Restez chez vous et faites vous livrer !

Télécharger (</content/download/196506/3635632/file/alimentation+generale.pdf>)

## **Commerces d'alimentation générale**

Format :  PDF Poids : 83,38 ko

Télécharger (</content/download/196507/3635637/file/boucherie.pdf>)

## **Boucheries et boulangeries**

Format :  PDF Poids : 110,97 ko

Télécharger (</content/download/196508/3635642/file/resto+trad.pdf>)

## **Restauration traditionnelle**

Format :  PDF Poids : 110,26 ko

Télécharger (</content/download/196509/3635647/file/resto+rapide.pdf>)

## **Restauration rapide**

Format :  PDF Poids : 170,95 ko

Télécharger (</content/download/196510/3635652/file/autre.pdf>)

## **Commerces divers**

Format :  PDF Poids : 83,22 ko

# Les plans de soutien d'urgence Covid19 aux entreprises des Hauts-de-France

## La DIRECCTE Hauts de France (<http://hauts-de-france.direccte.gouv.fr/>)

Le gouvernement a mis en place des mesures de soutien immédiates aux entreprises.

La DIRECCTE peut aider dans des démarches concernant ces mesures, soit pour :

- le report d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts). Dans les situations les plus difficiles, des remises d'impôts directs peuvent être accordées, après examen individualisé de la demande,
- l'analyse de chaque situation et une proposition de plan d'étalement des créances avec l'appui de l'Etat et de la Banque de France
- l'obtention ou le maintien d'un crédit bancaire via BPI France
- le financement des salariés par le mécanisme de chômage partiel
- le traitement de conflits avec des clients ou fournisseurs

### Contact :

03 28 16 46 88

[hdf.continuite.eco@direccte.gouv.fr](mailto:hdf.continuite.eco@direccte.gouv.fr) (<mailto:hdf.continuite.eco@direccte.gouv.fr>)

## La Région Hauts de France (<https://www.hautsdefrance.fr/>)

Pour les entreprises, artisans et commerçants, qui subissent des conséquences économiques :

*Plan exceptionnel de 50 millions d'Euros via les aides directes régionales et les produits conjoints Région/BPI :*

- pour renforcer directement leur trésorerie
- pour doubler les capacités de garantie afin de favoriser l'octroi des prêts de banques (permettant de garantir 230 millions de prêts sur la période)
- pour s'appuyer sur une équipe dédiée disponible pour les entreprises concernées sur l'ensemble du territoire régional

### Contact :

0810 817 817

[entreprises@hautsdefrance.fr](mailto:entreprises@hautsdefrance.fr) (<mailto:entreprises@hautsdefrance.fr>)

## Cellule d'écoute

### mise en place à partir du lundi 27 avril 2020 par Bercy

Chefs d'entreprise, ne restez pas seuls face à vos difficultés.

Une initiative de l'association **APESA** (<https://www.apesa-france.com/>) (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë) avec le ministère de l'Économie.

Un numéro vert pour l'écoute et le soutien psychologique des dirigeants vient d'être mis en place : le 0 805 65 50 50 (tel:+33805655050) il est ouvert 7 jours sur 7, de 8 heures à 20 heures.

## BPI France ([/www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr))

Plan de soutien aux entreprises / partenaires des banques et des régions, BPI aide les entreprises en proposant du cash rapidement, pour sécuriser un découvert (prêt sans garantie sur 3 à 5 ans de 10 000 à 10 millions d'euros pour les PME, et plusieurs dizaines de millions d'euros pour les ETI, avec un différé important de remboursement /mobilisation de toutes les factures et ajout d'un crédit de trésorerie de 30% du volume mobilisé/**suspension des paiements des échéances des prêts accordés par BPI France à compter du 16 mars**/demande de report des échéances fiscales et sociales et des remises d'impôts aux administrations et services concernés).

Garanties bancaires à hauteur de 90% si prêt de 3 à 7 ans.

### Contact :

Infos n° vert 0 969 370 240 (service et appel gratuits)

Ou déposez votre numéro de mobile sur : <http://bpifrance.fr> (<http://bpifrance.fr>)

## La Banque de France (<https://www.banque-france.fr/>)

La Banque de France est mobilisée dans chaque département pour un accompagnement auprès des TPE et PME

Contact des correspondants TPE - PME pour toute information :

0800 08 32 08 (numéro gratuit)

[tpme59@banque-france.fr](mailto:tpme59@banque-france.fr)

## Newsletter French Tech Covid-19

Entrepreneur, si vous souhaitez recevoir les dernières informations du Gouvernement vous concernant directement, **la FRENCH TECH** vous propose une newsletter dédiée

Inscriptions sur <http://lafrenchtech.com> (<http://lafrenchtech.com>)

## Le fonds de solidarité

Il est financé par l'Etat, les Régions et certaines grandes entreprises, garantit aux TPE, indépendants, autoentrepreneurs un forfait de 1500€.

Contactez la Direction générale des Finances publiques dès le 31 mars pour en bénéficier. Possibilité aussi de demander le report des factures d'énergie et d'eau ou de vos charges.

## Place des Entreprises (<https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr/>)

Place des Entreprises, c'est le guichet public et gratuit d'accompagnement des TPE / PME en Hauts de France.

## Les mesures d'accompagnement

### L'étalement de vos charges

- L'étalement des charges sociales [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr) (<http://www.urssaf.fr>)
- Le report des charges fiscales [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (<http://www.impots.gouv.fr>)

- L'étalement d'autres créances, notamment des crédits bancaire [www.mediateur-banque-france.fr](http://www.mediateur-banque-france.fr)
- L'étalement des créances régionales [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr) (<http://www.hautsdefrance.fr>)
- La garantie de prêts bancaires [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr) (<http://www.hautsdefrance.fr>) / [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) (<http://www.bpifrance.fr>)
- Le Fonds de premier secours [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr) (<http://www.hautsdefrance.fr>)
- Les avances remboursables [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr) (<http://www.hautsdefrance.fr>)
- Hauts de France Prévention [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr) (<http://www.hautsdefrance.fr>) / [www.hautsdefrance.cci.fr](http://www.hautsdefrance.cci.fr)
- L'activité partielle [www.direccte.gouv.fr](http://www.direccte.gouv.fr) (<http://www.direccte.gouv.fr>)
- La médiation des entreprises [www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises](http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises) (<http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>)
- La remise d'impôts directs pour les solutions les plus difficiles

Afin de simplifier et accélérer le traitement de votre dossier auprès des différents interlocuteurs, vous êtes invité à déposer votre demande sur le site Place des Entreprises (<https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr/>), elle sera transmise au partenaire public compétent pour vous aider.

N'oubliez pas de préciser la ou les mesures que vous souhaitez mobiliser parmi celles indiquées et de remplir tous les champs pour un traitement plus efficace.

## La préservation de l'emploi des salariés

- Arrêts de travail des salariés [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) (<http://www.ameli.fr>)
- Recours facilité et renforcé au chômage partiel [www.activitepartielle.emploi.gouv.fr](http://www.activitepartielle.emploi.gouv.fr) (<http://www.activitepartielle.emploi.gouv.fr>)

## Le renforcement de votre trésorerie

- Garantie des prêts de trésorerie à solliciter auprès des banques [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) (<http://www.bpifrance.fr>)
- Réaménagement des crédits déjà en court [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) (<http://www.bpifrance.fr>)
- Fonds des premiers secours (sous condition) auprès de la Région [www.hautsdefrance.fr/fonds-premier-secours-tpe/](http://www.hautsdefrance.fr/fonds-premier-secours-tpe/) (<http://www.hautsdefrance.fr/fonds-premier-secours-tpe/>)
- Fonds Hauts de France Prévention (sous conditions) [www.hautsdefrance.fr/hauts-de-france-prevention/](http://www.hautsdefrance.fr/hauts-de-france-prevention/) (<http://www.hautsdefrance.fr/hauts-de-france-prevention/>)
- Appui à la résolution de conflits [www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises](http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises) (<http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>)

### Contacts utiles :

Contact Région 03 74 27 00 27 [entreprises@hautsdefrance.fr](mailto:entreprises@hautsdefrance.fr) (<mailto:entreprises@hautsdefrance.fr>)

Contact CCI grand Lille 07 30 12 77 59 [covid19@grand-lille.cci.fr](mailto:covid19@grand-lille.cci.fr) (<mailto:entreprises-coronavirus@ccifrance.fr>)

### Contact Chambre des Métiers cellule d'appui des entreprises en difficulté :

03 74 27 00 27

[infoCovid19@cma-france.fr](mailto:infoCovid19@cma-france.fr) (<mailto:infoCovid19@cma-france.fr>)

### Contact MEL parcours entreprises :

06 32 14 87 25

[ctondeux@lillemetropole.fr](mailto:ctondeux@lillemetropole.fr) (<mailto:ctondeux@lillemetropole.fr>)

**Direction Générale des Entreprises :**

[covid.dge@finances.gouv.fr](mailto:covid.dge@finances.gouv.fr) (<mailto:covid.dge@finances.gouv.fr>)

**Plus d'informations du Gouvernement :**

**[www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises](http://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises) (  
[/www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises](http://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises))**

**Contacts ville de Tourcoing 03 59 69 70 80**

Service Développement Économique

Commerce, entreprises, emploi

Pauline LESCUT, chargée de mission Commerce : [plescut@ville-tourcoing.fr](mailto:plescut@ville-tourcoing.fr) (  
<mailto:plescut@ville-tourcoing.fr>)

Sandra DUHAMEL, chargée de mission développement économique et Entreprises :

[sduhamel@ville-tourcoing.fr](mailto:sduhamel@ville-tourcoing.fr) (<mailto:sduhamel@ville-tourcoing.fr>)